

Impôt sur le revenu—Loi

faire jusqu'à Drummondville en disant que cela aura des influences directes sur la région de Montréal. J'aimerais qu'on reconsidère tout cela en prenant comme point d'appui le fait que, dans le territoire, trois villes importantes ont besoin d'aide: Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, parce que ces trois villes se sont donné des infrastructures, des parcs industriels pour répondre à la demande des investisseurs. Ces efforts ont été faits grâce à des programmes gouvernementaux, et il m'apparaît que dans une saine logique, on devrait, dans un territoire donné, qui comme je le disais tantôt représente à peine 1 p. 100 de la population du Canada, qui nous coûte des millions de dollars en assurance-chômage, qui représente à peine 4 p. 100 de la population du Québec, où les citoyens ont fait la preuve qu'ils étaient capables de travailler et de faire un travail honnête et bien fait, il me semble que le gouvernement devrait, étant donné la nouvelle situation économique, ouvrir de nouveau ce dossier et faire en sorte que la ville de Rimouski soit considérée de la même façon que les autres villes, savoir, sur un pied d'égalité, pas plus, pas moins, dotée des mêmes avantages parce qu'elles-mêmes, les autorités municipales, ont consenti les mêmes efforts pour arriver à un développement industriel qui serait juste et raisonnable dans un territoire qui est déjà passablement massacré dans un climat socio-économique difficile. Et je pense que les citoyens de tout le territoire attendent beaucoup d'une décision qui leur apparaîtrait vraiment équitable et qui répondrait à leurs besoins.

[Traduction]

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur le président, au cours des 20 minutes qui me sont allouées, pour parler de l'article 1 du bill C-54, j'ai l'intention de présenter ce que d'aucuns considéreront, je l'espère, comme une proposition sensée et constructive à l'intention du ministre dans l'espoir qu'il en acceptera le fondement, en l'occurrence la question de savoir comment au moyen de ce bill nous pouvons accroître les revenus fiscaux du ministre tout en réduisant les impôts. Conscient de cet objectif, je vais débattre de la question des ressources renouvelables et des répercussions de ce bill sous plusieurs rapports ainsi que de la façon dont on pourrait l'améliorer.

Il est hors de doute que quiconque est au courant du problème de l'énergie au Canada doit savoir que quoi qu'on fasse, il va falloir nous orienter de façon concertée vers l'utilisation de formes d'énergie renouvelables pour remplacer l'énergie tirée de sources non-renouvelables.

● (2040)

En ce moment nous disposons de plusieurs technologies non intensives qui sont ou bien rentables ou bien marginales. Donc, nous pouvons atteindre cet objectif. Dans le budget du gouvernement précédent, que nous appellerons le budget Crosbie, un effort a été fait pour libérer cette force créatrice chez les Canadiens pour agir dans les régions qui ont un énorme potentiel au chapitre des énergies renouvelables. Je veux parler des régions de Gaspé, des provinces atlantiques, de la plus grande partie du Québec et de l'Ontario ainsi que de la Colombie-Britannique.

Qu'est-ce que nous avons adopté comme mesures d'incitation fiscale pour promouvoir cet objectif absolument indispensable, aux plans social et économique, de la réduction des frais énergétiques supportés par notre population, et pour augmen-

ter simultanément les recettes du fisc? Ce sont partout là deux objectifs louables.

Il ne sert à rien de chercher à faire croire à la population qu'il est nécessaire actuellement de se lancer à fond de train dans le chauffage par utilisation directe d'énergie solaire par exemple. Les frais d'établissement sont tellement élevés par rapport aux avantages que cela n'est pas rentable, même avec toutes sortes d'incitations, de subventions et d'aides. Mais avec d'autres formes d'utilisation indirecte de l'énergie solaire, surtout dans les utilisations passives, il y a de nombreux exemples de technologie non intensives qui sont rentables ou presque, comme je le disais dans ma première phrase.

Le budget Crosbie mentionnait les chauffe-eau solaires. Eux sont rentables. Le chauffage de l'eau ne coûte que \$200 ou \$300 par année, \$500 dans certains cas, mais on démontre que \$100 dépensés sur ce genre de technologie non intensive rapportent \$100 d'économie annuelle aux prix actuels. Pour cette raison, le budget Crosbie comportait une incitation, c'est-à-dire l'abolition de la taxe de vente. Cela ne m'a pas vraiment emballé, parce que j'ai estimé que ce n'était pas suffisant. Mais au moins c'était un début.

Il était aussi question dans le budget Crosbie des appareils utilisant une source d'énergie renouvelable. Un crédit d'impôt permettait un amortissement de 100 p. 100 réparti sur deux ans. Si le matériel coûtait \$3,000, \$4,000 ou \$5,000, on pouvait amortir ce montant en deux ans sans que le gouvernement y perde quoique ce soit puisque pour le moment nous ne percevons pas un sous sur ce genre de matériel. Il existe peut-être quelques cas isolés que j'ignore, mais de façon générale, on ne se sert pas assez de ce genre de matériel qui permet de consommer des ressources renouvelables.

Parmi les mesures fiscales du budget Crosbie, cette déduction de 100 p. 100 pouvait rendre intéressante une entreprise marginale. Une déduction du revenu de 100 p. 100 répartie sur deux ans permettait aux contribuables moyens qui auraient dépensé \$4,000 de réaliser une économie de \$2,000. Ce matériel ne lui coûtait donc qu'un investissement de \$2,000. Si cet investissement permettait d'économiser \$400 par année, il pouvait donc l'amortir en cinq ans. Je dirais que pour être en mesure d'économiser \$400 ou \$500 par année indéfiniment, et d'avantage compte tenu de la hausse du prix du pétrole, la grande majorité des contribuables seraient prêts aujourd'hui à investir \$4,000, surtout s'ils savaient pouvoir récupérer en deux ans \$2,000 de leur impôt sur le revenu. Ils savent qu'ils amortiraient leur investissement de \$2,000 en quatre ou cinq ans. Ils se trouveraient par la suite en excellente posture, pouvant compter sur une source d'énergie renouvelable.

Dans le budget actuel et le bill à l'étude nous trouvons un système inspiré des mêmes bonnes intentions. Le gouvernement a remplacé cette mesure incitative que représentait la réduction d'impôt. Pour vous récompenser d'avoir pris le risque et d'avoir investi dans ce genre de chose, le gouvernement vous offre une subvention de \$800. Cette subvention coûtera quelque chose, mais comme elle ne suffira pas à inciter les gens à se tourner vers cette solution, cette subvention de \$800 n'entraînera donc pas d'énormes dépenses pour le gouvernement. Certains diront même que cette subvention est imposable, mais ce n'est pas là le véritable problème.

Quel genre de mesure assurerait le plus de revenus à la fin de chaque année pendant les trois ou quatre prochaines